



DOSSIER DE CANDIDATURE

BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Animation socio-éducative et culturelle

À retourner avant le 25 septembre 2026 à : coodevad@gmail.com

I. ÉTAT CIVIL

Nom : _____

Prénoms : _____

N° Sécurité sociale : _____

Nationalité : _____

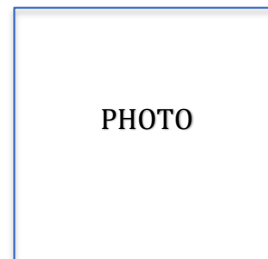
Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____ Département : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

Email : _____



II. SITUATION PROFESSIONNELLE AVANT L'ENTREE EN FORMATION

Statut : Sans emploi Salarié·e

Temps de travail : Temps complet Temps partiel

Type de contrat : CDD CDI Saisonnier CEE : Contrat d'engagement éducatif

Fonction(s) exercée(s) : _____
(auprès de quel public)

Nom et adresse de la structure employeur : _____

Nom de la personne responsable de la structure : _____

Tel : _____ Mobile : _____ @ : _____

III. VOTRE SITUATION D'ALTERNANCE PENDANT LA FORMATION

(A renseigner si différente de la précédente. Dans tous les cas préciser tuteur / tutrice)

Je n'ai pas encore de structure d'alternance

Nom et adresse de la structure employeur :

Nom de la personne responsable de la structure :

Tel : _____ Mobile : _____ @ : _____

Nom du tuteur ou de la tutrice : _____

Fonction et diplômes : _____

Tel : _____ Mobile : _____ @ : _____

IV. FINANCEMENT

Mode de financement : Contrat d'apprentissage Contrat de professionnalisation

Période de professionnalisation France Travail Financement personnel

Autres : _____

Organisme financeur : _____

V. FORMATIONS ET DIPLÔMES (joindre les copies des diplômes)

Diplômes : BEPC CAP BEP BAC BTS DUT/BUT/DEUST/DEUG

Licence Autres diplômes Aucun

Préciser l'intitulé des diplômes : _____

Animation : BAFA BAFD CPJEPS BPJEPS (Préciser) : _____

Autres (Préciser) : _____

Secourisme : PSC PSC1 SST Autres (préciser) : _____

VIII. AUTRES PIÈCES À JOINDRE :

- 1 photo d'identité (à insérer en première page du dossier)
- 1 photocopie de la carte nationale d'identité (CNI) recto/verso ou du passeport en cours de validité
- 1 CV détaillé
- les photocopies des diplômes
- 1 attestation de prise en charge de la formation par l'employeur ou tout autre document attestant d'une prise en charge de la formation

IX. PREREQUIS POUR LA FORMATION BPJEPS : documents à joindre obligatoirement

- **Justifier d'une expérience d'animation** professionnelle ou non professionnelle auprès de groupes, d'une durée minimale de 200 heures : **fournir une attestation délivrée par la ou les structures concernées.**
- **Être titulaire d'un document de formation relatif au secourisme suivant :**
 - attestation de Formation de Premiers Secours Citoyen (PSC)
 - certificat de compétences de citoyen de sécurité civile « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1),
 - certificat de sauveteur-secouriste du travail (SST) en cours de validité
 - attestation de formation aux premiers secours (AFPS),
 - brevet national de secouriste (BNS),
 - brevet national des premiers secours (BNPS),
 - certificat de formation aux activités de premiers secours en équipe (CFAPSE),
 - attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 ou 2 (AFGSU1 ou AFGSU2),
 - certificat de compétences de secouriste « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE1), ou équivalent.
- **Il faut également :**
 - une structure d'alternance au plus tard le jour d'entrée en formation
 - un financement pour la formation
 - avoir complété et renvoyé le dossier d'inscription avant le 25 septembre 2026
 - réussir les tests de sélection s'il y en a (voir page suivante).

Dossier

à retourner par courriel à : coodevad@gmail.com

En cas d'impossibilité à retourner le dossier par email, vous pouvez l'envoyer complété à l'adresse postale :

Maison des Jeux - BPJEPS
48 Quai de France – 38000 GRENOBLE

Pour tout dossier incomplet, nous vous recontacterons.

Tests d'entrée en formation en cas de sélection – 29/09/2026

Si le nombre maximal de stagiaires est dépassé (18 personnes), une sélection sera mise en place sous forme de "tests" dont les modalités sont les suivantes :

Prérequis :

Toutes les personnes qui participeront aux tests de sélection répondront aux prérequis (attestation 200h d'animation + attestation de formation aux premiers secours : voir ci-haut).

Date et lieu : mardi 29/09/2026 à la Maison des Jeux de Grenoble de 10h à 17h.

Programme :

- **Matin : épreuve écrite.** Présentation de l'épreuve et rédaction d'un écrit permettant au/à la candidat-e de démontrer les critères de compétences visés - Épreuve de 2h30.
- **Après-midi : entretien** avec un jury composé de 2 professionnel·les et/ou formateur·ices - 20 minutes (voir composition du jury ci-dessous).

Critères de sélection :

- **Conditions de l'alternance :**
 - Avoir une structure d'alternance.
 - Les missions au sein de la structure sont en lien avec les objectifs de la formation.
 - Les conditions de l'alternance sont cohérentes au regard des épreuves certificatives.
 - L'accompagnement tutoral est repéré au sein de la structure d'alternance.
- **Motivation du/de la candidat-e :**
 - Capacité à se projeter dans la formation, à partir des informations transmises lors d'une réunion d'information collective et/ou d'un entretien individuel et du dossier d'information transmis en amont.
 - Capacité à se projeter dans le métier d'animation socio-éducative et culturelle.
 - Capacité à exprimer un projet professionnel.
- **Parcours :**
 - Capacité à se situer personnellement : intérêt et sens porté au métier.
 - Capacité à se situer professionnellement : connaissance du métier, qualité et durée des expériences.
- **Compétences :**
 - Écrit
 - Capacité de compréhension écrite, sur la base d'un sujet concernant le secteur socio-éducatif et culturel.
 - Capacité à rédiger, sur la base d'un écrit relatif à :
 - Son expérience dans l'animation
 - Sa posture pédagogique
 - Son interprétation autour d'un sujet concernant le secteur socio-éducatif et culturel
 - Capacité à argumenter et à structurer son écrit

Oral

- Capacité de clarté d'expression
- Capacité d'écoute (par rapport aux questions posées)

Composition des jurys de sélection :

- Responsable de formation, formateurs référents, formateur·ices intervenant dans le parcours BPJEPS
- Professionnel·les des réseaux d'éducation populaire grenoblois et de Peuple et Culture